



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Alsace-Lorraine

Question écrite n° 64090

Texte de la question

M Jean-Louis Masson demande à M le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique de bien vouloir lui indiquer si les conseils de fabrique sont habilités à adopter, en cours d'exercice, un budget supplémentaire destiné notamment à financer de gros travaux imprévus au budget adopté au cours du premier trimestre de l'exercice.

Texte de la réponse

Reponse. - Par analogie avec la pratique communale, rien ne s'oppose à l'adoption d'un budget supplémentaire (autrefois appelé chapitres additionnels) par les conseils de fabrique.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64090

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : intérieur et sécurité publique

Ministère attributaire : intérieur et sécurité publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 1992, page 5179